

SUITE, *musique*

Écrit par

Roger BLANCHARD : musicologue

Carte mentale

Élargissez votre recherche dans Universalis

À l'origine, on désignait par « suite » une série d'airs de **danse** écrits dans la même tonalité (majeure ou mineure) mais de rythme et de caractère différents.

On peut faire remonter au Moyen Âge l'usage de lier les danses, deux par deux : une lente et une vive. On remarque aussi que l'*estampida* ou *estampie*, danse d'origine provençale, est divisée en plusieurs sections — ou *puncta* — offrant, par l'alternance des cadences « ouvertes » ou « closes », une périodicité mélodique interne.

Avec la Renaissance apparaît un abondant répertoire. On trouve ainsi, en 1508, dans les premières tablatures publiées par l'éditeur vénitien Petrucci (*Intavolatura de lauto*), des suites de trois danses : **pavane**, saltarelle, piva (danse modérée à 6/8).



Gaillarde

Gaillarde

Danseurs de gaillarde, en 1588.

Afficher

Mais le couple traditionnel au XVI^e siècle est constitué par la pavane et la **gaillarde**. La pavane, d'origine italienne, tire son nom de la ville de Padoue (*padovana*). C'est la danse noble, par excellence. La gaillarde, par contraste, danse alerte à trois temps, fournit aux jeunes cavaliers l'occasion d'éblouir leurs partenaires par leur agilité. L'étiquette veut d'ailleurs que les bals de Cour s'ouvrent par une danse solennelle, à laquelle succède la danse vive réservée aux plus jeunes seigneurs et damoiselles.

Au couple pavane-gaillarde se joignent les autres danses favorites de l'époque : basse danse, branles simple et double, tourdion, puis volte et passamezze. D'autre part, les luthistes ont l'habitude de faire précéder ces séries de danses d'un **prélude** improvisé, qui leur permet d'assurer l'accord de leur instrument et d'imposer la tonalité. Ce prélude devait avec les clavecinistes, prendre un caractère plus élaboré, tout en conservant néanmoins son aspect de « musique non mesurée ».

En passant du **luth** au **clavecin**, la suite s'enrichit de nouvelles danses, qui remplacent les rythmes de la Renaissance tombés en désuétude : sarabandes, allemandes, courantes, menuets, passepieds, rigaudons, bourrées... La **gigue**, d'origine anglaise, n'apparaît, elle, que plus tard. La suite pour clavier devient, ainsi, la première forme organisée de musique instrumentale.

Alors qu'en Italie et en Allemagne, on la nomme *partita*, et en Angleterre *lessons*, elle est baptisée *ordre* sous la plume de **François Couperin**.

En se développant, la suite admet des morceaux de caractère plus abstrait et plus ample : la *toccata*, par exemple, remplaçant le prélude. Frescobaldi fait paraître, en 1614, ses *Toccate e Partite d'intavolatura di cembalo*. Certaines danses sont pourvues de « double » ou variation. L'usage se répand de faire alterner un **menuet** en majeur et un menuet en mineur, avec reprise du premier. (Il en est de même pour les passepieds et rigaudons.) On trouve quelquefois, en guise de final, des pièces développées en forme de **chaconne** ou de passacaille, genres qui connaîtront une carrière indépendante. Enfin mentionnons l'introduction de pièces descriptives ou pittoresques qui, groupées, constituent de véritables programmes : en exemple, Couperin avec *Les Fastes de la grande et ancienne Ménestrandise* et *Les Folies françaises ou les Dominos*.

En Allemagne, on se montre moins fantaisiste ; les formes sont plus rigides et tendent à la standardisation : prélude, allemande et son double, courante et son double, sarabande, gigue.

Quoi qu'il en soit, de Froberger à Jean-Sébastien Bach, de Frescobaldi à Purcell puis Haendel, de Couperin à Rameau, la suite de clavecin domine l'époque **baroque** comme forme essentielle de la musique instrumentale. Par extension, toute composition instrumentale en plusieurs mouvements prend le caractère d'une suite obéissant aux principes de l'unité tonale et de l'alternance des rythmes (*Sonata da camera* et *Sonata da chiesa*). Il faut attendre l'ère classique, c'est-à-dire la seconde partie du XVIII^e siècle pour que s'impose la forme *sonate*, basée sur des contrastes thématiques et des oppositions de tonalités à l'intérieur de chaque mouvement.

La suite orchestrale se développe parallèlement aux suites de clavecin, soit en regroupant les danses issues des opéras et ballets, soit en s'affirmant comme une série indépendante.

En France, où le goût du **ballet** a toujours été très vif. Lulli reprend la tradition des ballets de Cour, mais en faisant précéder les danses d'une grande ouverture « à la française », comportant une introduction solennelle, voire pompeuse, à laquelle succède un allégo de style fugué, avant de conclure avec une reprise du mouvement lent. Le succès est tel qu'on en arrive à désigner par le terme *ouverture* des suites entières. (Ainsi les célèbres suites de J.-S. Bach sont à l'origine intitulées *Ouverturen*.)

En Italie, l'ouverture ou *sinfonia* est de forme tripartite : allégo, largo ou andante, vivace ou presto de rythme ternaire. Précédées d'une ouverture à la française ou d'une *sinfonia*, les suites deviennent l'élément musical privilégié des festivités royales : depuis les *Simphonies pour les soupers du Roy* de Michel Richard Delalande jusqu'aux vastes fresques qu'Haendel compose pour la cour d'Angleterre, *Water-music* et *Fireworks-music*.

L'instrumentation s'enrichit progressivement : des vingt-quatre violons du Roi, base de l'orchestre de Lulli, auxquels s'ajoutèrent naturellement flûtes et hautbois, on recourut pour les fêtes de plein air aux cuivres et timbales de la Grande Écurie.

Les sérénades, cassations et divertissements de l'ère classique, sous l'influence du « style galant », s'écartent de l'esprit de l'ancienne suite : moins de solennité, plus de légèreté ; on peut parler à leur propos de « musique fonctionnelle ».

Quant aux suites des auteurs modernes, sauf référence précise au passé, comme dans le cas de la *Suite bergamasque* de Debussy, elles apparaissent plus libres et s'apparentent au divertissement classique.

— Roger **BLANCHARD**

FORMATS DE CITATION

AFNOR

APA

CHICAGO STYLE

POUR CITER L'ARTICLE

Roger BLANCHARD, « **SUITE, musique** », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 10 novembre 2021. URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/suite-musique/>

Pour citer l'article
Classification

CLASSIFICATION

Musiques

Formes et genres musicaux

Musique instrumentale

Suite

Options d'impression

Je choisis les éléments à imprimer :

- les informations auteur
- le corps de l'article
- le média

Pour citer l'article :

- format AFNOR
- format APA
- format Chicago Style
- la classification
- les articles liés

Plus sur Internet

À partir de l'article en cours de consultation, vous pouvez lancer une requête sur différents moteurs de recherche.

Il vous suffit de cocher un ou plusieurs **mots clés** et de choisir un **moteur de recherche** : une nouvelle fenêtre (*ou onglet*) s'ouvrira, affichant les résultats de la recherche.

Je choisis mes mots clés :

chargement

Requête :

Je choisis mon moteur de recherche :

